

UNION SPORTIVE : la fin d'une belle histoire.

Le 19 juin 2005, les membres de l'U.S.C. 1944 réunis en assemblée générale extraordinaire votent la dissolution de l'association mettant ainsi fin à plus de soixante années d'existence.

Revenons, une dernière fois, sur l'histoire d'une des plus anciennes « sociétés » de Champagne.

1. HISTORIQUE :

Lorsque les présidents des associations sportives de Champagne se rendent à une convocation du Sous-Préfet en ce mois de juillet 1943, ils sont déjà fixés. Le Sous-Préfet de Lure vient les rencontrer car il a décidé qu'il ne devrait plus y avoir qu'une seule société sportive à Champagne. Les représentants des sports réunis de Champagne, de l'Alerte de Champagne et la section civile de l'Association Sportive du cours complémentaire de Champagne sont prévenus : cette fusion se fera de gré ou de force. Les associations qui refuseront l'union se feront retirer l'agrément ministériel.

En présence de Monsieur le Maire de Champagne et du Directeur départemental des sports, Mr GRAIZELY pour les sports réunis, Mr JEANDIDIER pour l'Alerte et Mr MOUILLON pour l'ASCCC, n'ont d'autres choix que de donner leur accord de principe pour la création de cette nouvelle société.

Une réunion constitutive est fixée au 24 juillet 1943.

Après avoir obtenu l'accord de leurs sociétaires, les représentants des sportifs de la commune se retrouvent pour proposer à M. Henri ROTH de prendre la présidence de ce nouveau club. Celui-ci accepte cette fonction et dirige la première réunion. Le comité, décide de nommer la nouvelle société « UNION SPORTIVE DE CHAMPAGNEY ».

La première assemblée générale de l'USC a lieu le 27 juillet 1943, les procès verbaux des 2 précédentes réunions sont soumis aux 70 membres actifs qui les approuvent à l'unanimité.

Si les débuts de l'USC sont menés tambour-battant, 2 réunions et 1 assemblée générale en 6 jours, la suite, dans cette période troublée par la guerre, sera beaucoup plus longue.

C'est en effet en février 1944 que seront définis les statuts de l'USC. A cette époque la société est multi-activité, puisque l'article 2 des statuts, qui définit le but de l'association associe pratique et développement de tous les sports et préparation militaire.

Dans la réalité, en cette fin de 2^{ème} guerre mondiale, l'USC compte 3 sections sportives : football, basket-ball et athlétisme. Chacune de ces activités est dirigée par un comité de sections qui comprend un président, un secrétaire et un trésorier-adjoint ou trésorier général. Ils assurent la gestion technique de leur section.

Ses statuts ne seront approuvés et ne paraîtront au journal officiel qu'au cours de l'année 1945. Dans le calme retrouvé, l'USC continuera ses multiples activités jusqu'en 1966. A cette époque, faute d'un nombre suffisant de sociétaires, l'association cessera ses activités.

C'est en 1974, sous l'impulsion de Mr Claude DEMENUS et par l'intermédiaire d'une équipe de football recrutée par Mr Robert DUBRET, que l'USC reprend ses

activités. En ce 27 avril 1974, sous la présidence de Mr Henri ROTH, président du comité de 1966, se constitue un nouveau comité ; Mr Jacques ROTH en est le président.

1977 marque l'engagement des premières équipes de jeunes (minimes et cadets) depuis la création.

Enfin en 1992, sous la présidence de Roger TOLUSSO, l'association décide d'officialiser une réalité en choisissant de se consacrer à la pratique d'un seul sport.

L'article 2 des statuts est modifié en assemblée générale du 20 juin et précise que, dorénavant, le but de l'USC est la pratique et le développement du football.

2. PALMARES :

Section athlétisme : sa vie fut de courte durée, mais elle apportera à l'USC des titres individuels de champion de Franche-Comté en course et en saut et surtout un champion de France de demi-fond en la personne de Jacques DELATTRE.

Section basket : issue d'une équipe (l'ASCC), déjà beaucoup titrée, cette section ne comprend qu'une équipe féminine qui domina totalement le basket franc-comtois d'après guerre (remportant notamment une coupe de Haute-Saône par 104 à 2 face à LURE), et apportant une reconnaissance nationale à l'USC en jouant à PARIS en quart de finale du championnat de France.

Cette équipe qui compte de nombreux supporters joue sur un terrain en sable à l'emplacement de l'actuelle rue Marcel Paul.

Ces demoiselles arrêtent en 1949. Une équipe évoluera au niveau du championnat régional de 1962 à 1966 avec des résultats fort honorables.

Section football : 50 ans de football, plus de 200 licenciés certaines années, des dizaines d'équipes (de débutants à vétérans), ils sont nombreux à porter les couleurs « bleu, blanc, rouge » de l'USC 1944 sur les différents stades (Graviers, gare et bien sûr Bouverie).

2 fois finalistes de la coupe de la Haute-Saône (1951 et 2003), battu à chaque fois par VESOUL, finaliste du mini-cimbali, championne départementale avant d'accéder à la promotion de ligue. L'USC aura connu de nombreux succès tant chez les jeunes que chez les seniors.

Témoin de l'évolution du football, à ses débuts, déplacements à vélo, match par tous les temps (même sous la neige), pas de chaussures spécifiques, mais le béret quand il fait froid... pas de remplaçant, pas de carton, pas de vestiaire, la douche dans la rivière la plus proche, mais plein de bons souvenirs !

Voilà une page qui se tourne dans la vie associative et sportive de Champagney. Une autre, plus belle encore nous l'espérons, s'ouvre avec le FOOTBALL CLUB PAYS MINIER (lire par ailleurs).